



DE LA LEGITIMIE DU PATRIOTISME ECONOMIQUE

(Article publié en janvier 2005
Dans la *Revue internationale et Stratégique*)

par *Christian Harbulot*
Directeur de l'Ecole de Guerre Economique

MOTS CLES :

Patriotisme économique, Géoéconomie, Sécurité économique, Stratégie de puissance

L'apparition du patriotisme économique dans le vocabulaire du gouvernement français a fait rejaillir avec force certains blocages culturels, en particulier lorsqu'il s'agit de définir l'autonomie stratégique qu'un pays est en droit de revendiquer pour assurer son avenir. Il reste beaucoup de chemin à parcourir pour dépasser les visions erronées qui entourent ce type de problématique. A la notion d'intérêt général s'ajoute désormais celle de l'intérêt collectif. Par intérêt collectif, nous entendons les objectifs géoéconomiques que le pouvoir politique se doit de définir afin de préserver les chances de développement du pays. Cet intérêt collectif qui n'a rien d'une notion marxiste, donne tout son sens au patriotisme économique. Le patriotisme est le repère de base pour aborder la complexité des rapports de force de l'après-guerre froide. Rappelons la définition du mot patrie : une communauté politique d'individus vivant sur le même sol et liés par un sentiment d'appartenance à une même collectivité, notamment culturelle et linguistique. Le patriotisme économique définit donc le cadre de développement d'un pays confronté aux opportunités et aux menaces des nouvelles dynamiques de puissance issues de la mondialisation des échanges.

L'Occident et le reste du monde

La guerre froide a amené la haute administration et les instances patronales françaises à décrypter les rapports de force dans le cadre d'un affrontement bipolaire entre l'Est et l'Ouest. Cette approche bipolaire du jeu des protagonistes a concentré la pensée stratégique sur la manière de mettre le monde occidental à l'abri de toute menace venant du Bloc communiste et de ses pays satellites. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, aucun autre enjeu n'a égalé ce souci de préserver l'unité et la sécurité du *monde libre* dont la responsabilité incombait aux Etats-Unis d'Amérique. Cette hiérarchie des priorités modela à travers le temps le mode de pensée de nos élites. La solidarité atlantiste se substitua progressivement à toute réflexion de nature patriotique, en particulier sur les divergences d'intérêt de puissance dans le domaine économique. Le monde bipolaire de la guerre froide est à l'origine d'une grille de lecture binaire des rapports de force, c'est-à-dire d'une prédominance de la solidarité atlantiste dans les dossiers sensibles qui mettaient aux prises des pays occidentaux et qui étaient susceptibles de fragiliser l'unité du *monde libre*.

Cette relation privilégiée établie dans un ensemble qui ne comporte que deux éléments déterminants, le monde occidental et le reste du monde, a bloqué le cheminement de la pensée sur l'utilité du patriotisme économique. Excepté le général de Gaulle qui chercha à déterminer une voie spécifique dans la gestion des divergences économiques entre l'Europe et les Etats-Unis, aucun dirigeant politique français n'a souhaité s'engager dans cette réflexion stratégique. Ainsi s'est installé durablement dans les esprits l'idée que le patriotisme économique était une réponse inadaptée au nouveau contexte de mondialisation des échanges. Lorsque les forces vives de l'économie américaine ont bousculé au cours de ces trente dernières années des positions françaises au Moyen Orient ou en Afrique, les serviteurs de l'Etat se sont souvent sentis en porte-à-faux pour contrer les Etats-Unis, à cause de la pesanteur historique que représente la préservation de l'unité du camp occidental. Le patronat français a eu une position sensiblement comparable en mettant systématiquement en avant les principes fondamentaux du libéralisme dans les dossiers sensibles comme l'OPA de Sanofi sur Avantis. La création d'un pôle de taille critique dans le domaine de l'industrie de la santé était perçue comme un objectif vital en termes d'intérêt de puissance par le gouvernement mais comme une intrusion de l'Etat dans la stratégie des entreprises par certaines autorités patronales. La position de Franck Riboud est symptomatique de cet état d'esprit. Lors de la présentation des résultats de Danone le 15 février 2006, il n'hésite pas à déclarer : "Une des meilleures défenses contre les attaques boursières, c'est la culture d'entreprise : chez Danone, elle fait partie de nos avantages compétitifs. Mais cela n'a rien à voir avec du patriotisme économique". Une telle affirmation symbolise la confusion suscitée par la grille de lecture

binaire entre l'intérêt privé d'une entreprise et les principes élémentaires d'une stratégie de puissance.

La limitation de l'espace de manœuvre induit par ce mode de pensée binaire explique notamment les tergiversations gouvernementales dans l'affaire Gemplus. A l'époque, les autorités françaises ne pouvaient pas s'opposer frontalement aux stratégies d'influence des fonds américains. Contrairement aux Etats-Unis, la France ne disposait pas des outils législatifs permettant de se soustraire à ce type de stratégies d'influence. Cela s'explique par le fait que le fonctionnement du monde occidental hérité de la guerre froide limite les espaces de manœuvre des économies dépendantes de Washington. La prise de position du gouvernement français sur la guerre en Irak n'a guère modifié cette règle du jeu. Aux lendemains du célèbre discours de Dominique de Villepin au siège de l'Organisation des Nations Unies, la France n'a pas conquis de marchés pharaoniques dans le monde arabe. Or la dynamique de puissance se mesure notamment par les victoires qu'un pays remporte sur le terrain géoéconomique.

Comme le résumait très bien Alain Juillet lors du colloque sur l'énergie pétrolière, organisé par l'association Culture Economie Défense, la France exploite les opportunités conjoncturelles de marché générées par la compétition entre les pays concurrents. L'offensif se résume donc pour l'instant à l'exploitation des erreurs d'autrui. La grille lecture binaire qui prédomine encore dans les cabinets ministériels ne permet pas de dépasser le niveau tactique dans la définition de la politique gouvernementale. Le besoin de se hisser à un niveau stratégique se fait pourtant lourdement sentir. En appelant de ses vœux un patriotisme économique tourné vers l'offensif, la Présidente du Médef, Laurence Parisot insiste sur la priorité numéro un des entreprises : la conquête des marchés à l'étranger. Le système de décision qui prévaut en France n'a pas intégré cette évidence. Le président Chirac a pu mesurer les limites de la gestion au coup par coup de signature de contrats lors de son dernier voyage en Arabie saoudite. L'échec patent de sa démarche résulte de l'absence d'une approche nouvelle des dossiers géoéconomiques. La conquête des marchés est devenue une opération complexe qui implique un nouveau type de management du renseignement et de l'information. Notre modèle de gouvernance est encore trop centré sur l'hexagone. Cette approche binaire est défailante pour faire face aux stratégies d'influence des pays concurrents. Le mode de pensée forgé lors de la phase de reconstruction de la France a fait son temps. La gestion de la complexité des rapports de force économiques qui prédomine dans le monde multipolaire du XXI^e siècle implique une nouvelle grille de lecture¹.

La légitimité du patriotisme

La géographie des puissances issue de l'après-guerre froide remet en cause la domination du monde occidental sur le reste du monde. Il s'agit là d'un élément déterminant qui nous oblige à sortir du carcan de la grille de lecture binaire des rapports de force entre puissances. Depuis 1989, le monde occidental se fragilise à l'extérieur comme à l'intérieur :

- rejet du modèle occidental par de nombreux pays du Sud,
- vassalisation rampante de l'Europe par les Etats-Unis,
- renaissance de stratégies alternatives à vocation nationale,
- faiblesse démographique endémique,
- usure de l'identité nationale exploitée par des forces subversives idéologiques et religieuses,
- perte de combativité et expatriation d'une partie des élites.

L'élément le plus inquiétant est sans doute la volte face brutale opérée par les Etats-Unis à l'égard de la Chine au cours des six derniers mois. En passant d'une attitude hostile (La Chine

¹ Christian Harbulot, *La main invisible des puissances*, éditions Ellipses, 2005.

future puissance rivale) à une attitude conciliante (la Chine puissance partenaire), les cercles dirigeants américains révèlent leurs divergences sur un sujet capital. Il n'a pas échappé aux spécialistes des relations sino-américaines que le Président Clinton avait déjà opéré ce même changement d'axe il y a 10 ans. L'accroissement du déficit commercial, l'endettement des Etats-Unis, et l'attraction du marché chinois peuvent expliquer cette variation de la politique étrangère américaine qui oscille entre la diabolisation de la Chine et la recherche d'une bipolarité sino-américaine. Cette dernière hypothèse inquiète les chancelleries européennes qui craignent de subir les contrecoups économiques de ce rapprochement cynique entre les deux grands de la planète. Si la bipolarité sino-américaine venait à se renforcer, elle risquerait d'insinuer le doute sur la capacité du monde occidental à sortir de ses contradictions.

C'est dans ce contexte incertain que la notion de patriotisme économique trouve sa légitimité première. Mais sa principale source de légitimité découle surtout d'un constat élémentaire: il existe aujourd'hui deux catégories de pays : ceux qui ont une stratégie d'accroissement de puissance et ceux qui n'en ont pas. La panne de pensée du pouvoir exécutif² repose sur le fait que l'approche binaire interdit toute reconquête de l'initiative sur le terrain des affrontements entre puissances. C'est ce qui explique les freins à toute démarche offensive centrée sur une vision moyen/long terme de conquêtes de marchés. Les partis politiques français ne ressentent pas encore la nécessité pourtant évidente de définir un corpus commun de choix géoéconomiques qui ne sera pas remis en cause par les alternances postélectorales. A contrario, les partis politiques allemands ont su dépasser leurs clivages politiques pour inscrire dans la durée leur action politique afin de servir l'intérêt collectif de l'Allemagne.

Il est de même pour les pays asiatiques ont une culture de la gouvernance qui consiste à mettre le temps au service de la stratégie. Dans ces pays, les mandats électoraux ont une influence très relative sur les politiques d'accroissement de puissance. La France n'a réussi à inscrire des projets de portée stratégique dans la durée que dans des circonstances exceptionnelles. La création du Commissariat à l'Energie Atomique aux lendemains la seconde guerre mondiale a été pensée hors des circuits classiques de l'administration. Ce statut spécial a permis au CEA de ne pas succomber à trois menaces majeures:

- le refus des chercheurs communistes de favoriser la construction de l'arme nucléaire,
- la défiance des Etats-Unis qui ne souhaitent pas que la France devienne une puissance indépendante sur le plan nucléaire,
- l'instabilité chronique des gouvernements de la IV^e République.

En termes de gestion proactive de l'intérêt de puissance, le cas exemplaire du CEA reste l'exception qui confirme la règle. Le patriotisme économique porté par ce projet industriel a buté sur les règles non dites de fonctionnement du monde occidental hérité de la guerre froide. Les espaces de manœuvre des économies dépendantes des Etats-Unis sont très réduits. Nous en avons encore eu une illustration exemplaire lors de la prise de position du gouvernement français sur la guerre en Irak. Après le célèbre discours de Dominique de Villepin au siège de l'Organisation des Nations Unies, la France n'a pas conquis de marchés pharaoniques dans le monde arabe.

Les contradictions du monde occidental

Au début de la dernière décennie, l'agressivité commerciale du Japon vis-à-vis du monde occidental avait presque créé l'amorce d'un débat sur l'économie comme vecteur de puissance. Le Japon avait négocié à la fin des années 40 un espace de manœuvre pour ses entreprises avec les Etats-Unis en prétextant qu'il lui était nécessaire pour éviter une crise sociale majeure qui risquait à terme de le faire basculer dans le camp soviétique. Cet espace de manœuvre lui permit en trente ans de devenir une puissance conquérante qui

² *La France a-t-elle une stratégie de puissance*, ouvrage collectif sous la direction de Christian Harbulot et Didier Lucas, éditions Lavauzelle, 2004.

menaça les marchés intérieurs nord-américain et européen. Ce débat fut vite enterré par la crise financière asiatique. Le reflux de l'économie nipponne ne mit fin à la problématique. Ce débat ressurgit aujourd'hui à la suite des remodelages géopolitiques en cours dans les zones riches en ressources énergétiques.

Lors du différend sur le prix du gaz exporté vers L'Ukraine, Vladimir Poutine a rappelé à l'Europe que Gazprom n'était pas une entreprise comme les autres mais un instrument de la reconquête de puissance de la Russie. Les OPA tous azimuts qui agitent le marché de l'énergie en Europe relancent la question d'une politique énergétique initiée par l'Union européenne et non par la simple loi du marché. Que ce soit dans le cas des affrontements commerciaux entre les Etats-Unis et l'Europe ou des dissensions intra européennes, il n'est pas difficile de constater que des puissances non occidentales sont à l'affût pour tirer le maximum d'avantages de ces divisions d'ordre géoéconomique. La bourse basée sur un mécanisme de négoce de pétrole en euros que l'Iran envisagerait d'ouvrir en mars 2006 est peut-être une simple manœuvre d'intimidation. Elle illustre cependant la manière dont une puissance en opposition avec le monde occidental sur la question nucléaire, peut être tentée d'affaiblir la pression qu'elle subit en jouant sur un autre échiquier par des manœuvres tactiques visant à s'attaquer à la prédominance de la monnaie américaine.

Contrairement au passé, la cohésion du monde occidental ne repose plus sur la seule capacité des Etats-Unis à assurer sa sécurité globale. En n'arrivant pas à obtenir une victoire militaire décisive dans le conflit asymétrique irakien, les Etats-Unis ont fait la démonstration des limites de l'emploi des forces militaires pour assurer leur suprématie géostratégique sur le monde. Cette démonstration ouvre la voie à d'autres interrogations. Les événements du 11 septembre 2001 ont modifié la vision simpliste qui prédominait jusqu'à présent dans les analyses libérales sur la mondialisation des échanges. L'annonce du rachat d'importantes infrastructures portuaires américaines par une personnalité de l'émirat de Dubaï a mis le Président Bush en porte à faux par rapport aux élus républicains du Congrès. Cette maladresse politique a choqué l'opinion publique américaine qui a réagi vivement à ce télescopage entre la logique du marché et la doctrine d'*Homeland Security* résultant de la guerre contre le terrorisme islamique. Le pouvoir exécutif américain a commis une erreur d'appréciation en estimant qu'il ne s'agissait là qu'une affaire de business. C'est un premier signal fort de l'incohérence qui peut naître d'une dynamique commerciale en contradiction avec le ressenti populaire sur la question de l'intérêt de puissance.

Si la domination des flux commerciaux reste l'un des aspects essentiels de la puissance d'un pays sur la scène mondiale³, elle n'est pas une fin en soi. L'attraction du gigantesque marché chinois exige une réponse adaptée aux risques de déséquilibres dans les échanges entre l'Orient et l'Occident. Une fois de plus la grille de lecture binaire ne permet guère de cerner les conséquences d'une éventuelle duplicité de l'empire du Milieu. La Chine construit sa puissance à partir de l'économie et se garde bien de tomber dans le piège dans lequel a sombré l'empire soviétique dans la course aux armements liée à la guerre des étoiles de l'ère Reagan. L'expression de cette puissance est encore une énigme pour le monde occidental. Les forces opportunistes du marché se préoccupent de leurs intérêts à court terme et ne se posent guère de questions sur l'impact à long terme de la dynamique industrielle chinoise sur le fonctionnement des économies occidentales. La campagne orchestrée pour l'ouverture de la Chine communiste à la démocratie semble pour l'instant une initiative très aléatoire et sans commune mesure avec la détermination de Pékin dans sa politique de conquête du marché mondial.

³ Jacques Fontanel et Fanny Coulomb, *Guerre économique, les Etats en première ligne*, Revue Défense & Sécurité internationale, numéro 13, mars 2006.

Contrairement à ce que disait Bernard Esambert⁴ en peaufinant sa pensée sur la *guerre économique* au début des années 90, celle-ci n'est plus un stimulant mais une contrainte qui influe de plus en plus négativement sur notre capacité de développement. Les puissances non occidentales qui observent attentivement ce qui se passe en Occident n'hésitent plus à exploiter au grand jour les contradictions entre les Etats-Unis et l'Europe. Les victoires et les défaites ne sont pas un jeu à somme nulle. Dans ce jeu complexe et multipolaire, les divisions du monde occidental prennent une dimension nouvelle sur lesquelles il devient urgent de s'interroger de par et d'autre de l'Atlantique. La compétition acharnée que se livrent entre elles les entreprises occidentales risque d'aboutir au contraire de l'objectif recherché. Gardons en mémoire le cas d'école de Seb et de Moulinex. Dans une première phase, ces deux entreprises occidentales risquent d'aboutir au contraire de l'objectif recherché. Gardons en mémoire le cas d'école de Seb et de Moulinex. Dans une première phase, ces deux entreprises françaises se sont livrées un combat acharné qui a dopé leur croissance. Dans une seconde phase, cette rivalité a été préjudiciable à l'avenir industriel de ces deux entreprises. L'entreprise Seb a certes absorbé Moulinex mais cette lutte *fratricide* l'a affaibli plus qu'elle ne l'a renforcé dans la compétition avec les concurrents asiatiques. La situation aurait été différente si une concertation intelligente entre les deux partis avait eu lieu au bon moment pour assurer une suprématie durable sur les marchés porteurs. Combien de fois faudra-t-il le rappeler : la loi du marché qui sert de guide aux entreprises n'indique pas toujours le bon chemin pour pérenniser la puissance d'un pays.

Pour faire à l'effet combiné de la désindustrialisation, des délocalisations et de l'agressivité commerciale des nouveaux entrants sur le marché mondial, le patriotisme est un point de repère essentiel pour bâtir une stratégie qui corrèle les critères de développement (recherche, innovation, créativité industrielle) et la maîtrise des affrontements économiques de toute nature. Il constitue aussi un moyen très pragmatique de relancer un dialogue transatlantique en prenant en compte les intérêts collectifs mutuels dans le domaine géo économique. Les Américains comprennent ce discours mais ne sont pas encore prêts pour entamer une telle démarche car l'Europe vassale est en situation d'infériorité chronique⁵. Tant que les élites européennes et françaises continueront à perpétuer le glaci doctrinal issu de la guerre froide, elles ne pourront pas se créer de nouveaux espaces de manœuvre. Les attentes stratégiques resteront figées sur les capacités des Etats-Unis à imposer la fausse paix économique à laquelle feignent de croire les adeptes du libéralisme sans frontières.

⁴ Bernard Esambert, *La guerre économique mondiale*, éditions Olivier Orban, 1991.

⁵ Jean-François Daguzan et Dominique Foray, *Industries de défense et hautes technologies comme source de pouvoir*, CHEAR, février 2003.